

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

CELEBRATION DE LA FETE NATIONALE
ALLOCUTION DE S.E.M ALASSANE OUATTARA,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Abidjan, le lundi 06 août 2018

Mes chers compatriotes,

C'est avec une très grande joie que je m'adresse à vous, à l'occasion de la commémoration de l'indépendance de notre pays.

Cette célébration est un moment d'intense émotion pour toute la Nation, car elle nous rappelle les valeurs et les symboles que nous ont légués les pères fondateurs de notre pays.

Ces valeurs et ces symboles sont, pour nous tous, un repère pour assurer de meilleures conditions de vie à chaque Ivoirienne et à chaque Ivoirien, ainsi que pour la stabilité et la prospérité de notre pays.

Je suis heureux de constater que ces dernières années ont été marquées par des progrès significatifs dans de nombreux domaines. Il s'agit notamment :

- 1- du renforcement de nos Institutions et de l'Etat de droit ;
- 2- des bonnes performances économiques de notre pays, qui se classe parmi les plus dynamiques du continent et du monde ;
- 3- de la hausse des revenus de nos parents paysans, des fonctionnaires, et des salariés du secteur privé ;
- 4- d'un meilleur accès de nos populations aux services sociaux de base que sont l'eau, l'électricité, la santé, l'éducation ;
- 5- de l'amélioration de notre cadre de vie, grâce aux investissements massifs dans les infrastructures ;
- 6- de la promotion des femmes et des jeunes dans l'administration et le secteur privé ;
- 7- du rayonnement de la Côte d'Ivoire au plan international.

Je tiens à féliciter toutes les forces vives de la Nation, qui ont œuvré pour nous permettre d'obtenir ces résultats impressionnants, qui témoignent des progrès constatés dans notre pays.

Je sais qu'il nous reste encore de nombreux défis à relever, comme nous le rappellent, notamment, les récentes pénuries d'eau dans certaines localités de notre pays ainsi que les inondations du mois de juin dernier, qui ont occasionné de nombreuses victimes, pour lesquelles j'ai une pensée en ce jour.

Je m'engage à maintenir le cap. Je serai toujours à votre écoute, pour continuer d'améliorer vos conditions de vie.

Afin de consolider notre dynamique, notamment pour les générations futures, nous continuerons, sans relâche, à promouvoir la bonne gouvernance et à intensifier la lutte contre la corruption.

Par ailleurs, j'ai bien noté que vous nous demandez d'accentuer nos efforts en ce qui concerne le social et la lutte contre la cherté de la vie. J'ai, donc, instruit le Gouvernement, afin qu'il renforce davantage notre programme social dès le mois de septembre.

Mes chers compatriotes,

Chers frères, chères sœurs, chers jeunes,

La fête de l'indépendance est aussi l'occasion de revisiter le pacte social qui existe entre tous les Ivoiriens.

Nous devons œuvrer pour préserver les symboles et les enseignements que nous avons reçus en héritage : l'union, la discipline et le travail, notre

devise nationale ; le vivre ensemble, la tolérance et la fraternité, notre credo.

Les crises des deux dernières décennies nous ont montré que rompre ce pacte met en danger la cohésion sociale et la Nation elle-même. Les conséquences de la crise post-électorale que notre pays a connue en 2010 - 2011 en sont un témoignage dramatique.

Mon devoir en tant que Président de tous les Ivoiriens, soucieux du respect des droits de chaque citoyen, est de garantir l'Union de tous les fils et toutes les filles de notre chère Côte d'Ivoire.

C'est pourquoi, parallèlement aux actions de justice, nous avons mis en place, dès 2011, la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR), la Commission spéciale d'enquête en 2011, puis la Commission Nationale pour la Réconciliation et l'Indemnisation des Victimes (CONARIV) en 2015. J'ai engagé toutes ces initiatives dans le but de faire éclater la vérité, d'apporter le réconfort de la Nation aux victimes et de guérir notre pays de cette tragique crise, sans déroger au respect de la loi.

Mes chers compatriotes,

Mon rôle en tant que Président de la République est aussi d'être continuellement à votre écoute, de trouver les voies et moyens de renforcer la cohésion nationale et de parachever l'œuvre de réconciliation. A ce propos, j'ai pris bonne note de vos suggestions et de vos attentes. J'ai, cependant, déploré que notre dynamique de réconciliation ait été

plusieurs fois contrariée par des attaques contre les symboles de l'Etat et particulièrement contre les forces de défense et de sécurité qui font un travail remarquable ; en effet, ma responsabilité est aussi de garantir la sécurité de tous les Ivoiriens.

C'est pourquoi, j'ai pris le temps de la réflexion. C'est ainsi que j'avais annoncé, le 11 juillet dernier, lors du premier Conseil des Ministres du nouveau Gouvernement, que je vous donnerai des indications précises sur mes ambitions pour rassembler la Nation, à l'occasion de mon adresse de ce 06 août 2018.

Chers frères, chères sœurs, chers jeunes,

Le Père de la Nation, le Président Félix Houphouët-Boigny, disait qu'il n'y a pas de sacrifice trop grand pour la paix. C'est pourquoi, en raison de mon attachement à la paix et à une réconciliation vraie, j'ai procédé, ce lundi 06 août 2018, à la signature d'une ordonnance portant amnistie.

Cette amnistie bénéficiera à environ huit cents (800) de nos concitoyens, poursuivis ou condamnés pour des infractions en lien avec la crise postélectorale de 2010, ou des infractions contre la sûreté de l'Etat commises après le 21 mai 2011, date de ma prestation de serment en qualité de Président de la République.

Cependant, une soixantaine de militaires et de membres de groupes armés ayant commis des crimes de sang ne seront pas concernés.

Je voudrais préciser que sur les 800 personnes concernées par cette amnistie, environ 500 sont déjà en liberté provisoire ou en exil et verront leurs condamnations pénales effacées ; de ce fait, il sera mis fin aux poursuites à leur encontre. Il en sera de même pour les trois cents (300)

autres personnes détenues, qui seront libérées prochainement. Au nombre de celles-ci, figurent notamment Madame Simone Ehivet Gbagbo, Messieurs Lida Kouassi, Assoa Adou et Souleymane Kamaraté dit soul to soul.

Il s'agit là, d'une mesure de clémence de la Nation entière envers ses filles et ses fils.

J'invite, donc, tous les bénéficiaires de cette amnistie à faire en sorte que notre pays ne revive plus jamais de tels évènements et ne sombre plus jamais dans la violence.

Nous devons, tous, prendre conscience de l'extrême nécessité d'installer, de façon définitive, une société de responsabilités, où chaque citoyen doit répondre de ses actes.

A tous nos concitoyens, particulièrement ceux qui ont payé un lourd tribut lors de ces évènements douloureux, je leur demande de bien vouloir accepter de pardonner. Je voudrais leur dire qu'ils continueront de bénéficier d'une attention particulière de l'Etat.

Je leur demande aussi de s'inscrire résolument dans la dynamique de la réconciliation nationale.

Nous avons une précieuse richesse commune à préserver, c'est la Côte d'Ivoire, notre grande Nation bâtie dans l'effort, dans la diversité, dans le respect de nos différences. Mais, nous avons également une responsabilité collective, celle de réaliser l'Union de tous les enfants de notre chère patrie. L'union est une nécessité pour notre avenir commun ; elle est une exigence qui transcende les ambitions et les intérêts individuels.

Pour ma part, en tant que Président de tous les Ivoiriens et de toutes les Ivoiriennes, je prends l'engagement, devant la Nation, de consolider cette œuvre de cohésion nationale.

Mes chers compatriotes,

J'ai, également, suivi avec attention les divers avis sur le processus électoral, en particulier la composition de la Commission Electorale Indépendante. Je voudrais réaffirmer, encore une fois, que la composition actuelle de la Commission Electorale Indépendante résulte d'un large consensus de tous les acteurs politiques Ivoiriens de premier plan, après la crise post-électorale. D'ailleurs, ils y sont tous représentés.

Cependant, comme le recommande notamment la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, j'ai instruit le Gouvernement à l'effet de réexaminer la composition de la Commission Electorale Indépendante.

Je souhaite, en effet, que les prochaines élections soient inclusives et sans violence.

A cet égard, je voudrais en appeler à la responsabilité de la classe politique afin que le débat politique soit apaisé. Je l'ai déjà indiqué, tous ceux qui souhaitent être candidat à l'élection présidentielle de 2020 pourront l'être, conformément aux dispositions de la Constitution de la troisième République.

Mes chers compatriotes,

Au moment où la Côte d'Ivoire célèbre ses 58 ans d'indépendance, je veux réaffirmer ma foi en la jeunesse et ma conviction dans le renouvellement

des générations. Comme je l'ai déjà souligné, nous devons travailler pour transférer le pouvoir à une nouvelle génération, de manière démocratique, en 2020.

Notre pays est riche d'hommes et de femmes, jeunes, compétents, qui ont reçu une formation de qualité, qui ont appris à nos côtés comme nous avons appris aux côtés de nos aînés.

N'ayons pas peur de passer le témoin. Faisons confiance à nos jeunes, tout comme nos aînés nous ont accordé leur confiance.

Chers frères, chères sœurs,

Déjà, le 15 janvier 1962, le Président Félix Houphouët-Boigny disait ceci :

« Dans cette Côte d'Ivoire où est si vive la conscience de la responsabilité de génération en génération, la fierté veut que, chacun de nous laisse, à la génération future, davantage qu'il n'a reçu ».

Mon devoir est de laisser dans la conscience de nos cadets, une culture plus forte des valeurs de la Nation, un pacte citoyen.

Je souhaite qu'au-delà des valeurs d'union, de paix, de fraternité, de tolérance et d'amour, nous développions plus fortement les notions de droits et de devoirs citoyens.

Chacun d'entre nous doit être conscient d'une part de ce qu'il est en droit d'attendre de l'Etat, de la Nation et de ses représentants.

Et d'autre part, ce qu'il doit à son pays, à sa communauté, à ses concitoyens.

C'est ainsi que nous bâtirons une Nation plus paisible et plus forte.

Mes chers compatriotes,

Je veux placer cette fête de l'indépendance sous le signe d'un nouveau départ, d'une nouvelle chance que nous nous donnons pour faire grandir la Côte d'Ivoire dans l'amour, dans la confiance mutuelle et dans la solidarité.

L'histoire récente de notre pays, tout comme l'évolution du monde, nous oblige à bâtir une Côte d'Ivoire nouvelle.

Une Côte d'Ivoire plus forte, plus tolérante et plus équitable.

Une Côte d'Ivoire stable, condition sine qua non au développement, à la prospérité et au bien-être de chaque Ivoirien et de chaque Ivoirienne. Cette Côte d'Ivoire Nouvelle est en marche. Et notre pays continuera de rayonner à travers le monde.

Je vous souhaite une Bonne fête de l'Indépendance et je vous invite, tous, au grand défilé militaire qui se déroulera demain 07 août 2018 sur le Boulevard Giscard d'Estaing. Cela fait 38 ans que la célébration de notre indépendance ne s'est pas faite dans ce format, à Abidjan, en dehors du Palais de la Présidence de la République. Ce sera, donc, un grand moment de rassemblement et de fierté pour tous.

Bonne fête de l'Indépendance à toutes et à tous !

Vive la République,

Vive la Côte d'Ivoire.

Que Dieu bénisse notre beau pays.